

Strasbourg, Janvier 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Journée Internationale d'Information Retraite

Vous êtes, ou avez été, salarié(e) en Allemagne ?

Vous vous posez des questions à propos de votre future retraite allemande : à quel âge peut-on la demander ? Comment est-elle calculée ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à vos interrogations, la caisse de retraite allemande (Deutsche Rentenversicherung) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Alsace-Moselle (Carsat) organisent, à votre intention, une Journée Internationale d'Information Retraite qui se tiendra à la **Carsat au 1 avenue St Rémy à FORBACH, le 15 février 2018.**

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer, **exclusivement sur rendez-vous**, un conseiller retraite des caisses participantes.

**Prenez rendez-vous en téléphonant dès à présent au 03 88 65 24 97** (de 9h à 12h et de 13h à 16h) **ou au 3960**. Impératif : munissez-vous de votre numéro d'affiliation allemand lors de votre appel.



**Carsat Alsace-Moselle**  
36, rue du Doubs  
67011 Strasbourg Cedex 1

[www.carsat-alsacemoselle.fr](http://www.carsat-alsacemoselle.fr)

La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- la préparation et le paiement de la retraite ;
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.

- 5,6 milliards de prestations versés à 717.409 retraités
- 773.410 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
- 30.583 personnes aidées par le service social

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale